

Journées de ski alpin 2025

classes de 6H

- 1. Dates :** 3 demi-journées, classes groupées par deux ou trois, selon le programme
- 2. Rassemblement :** Gare AOMC Monthey-Ville (place du Cotterg)
- 3. Destination :** les trois jours, tous les enfants vont à Morgins
- 4. Horaire :**

	<u>Départ</u>
10h00	fin de la classe (sans récréation)
11h30	rendez-vous à la gare AOMC
11h45	départ du car
12h15	arrivée à Morgins, le premier jour : <ul style="list-style-type: none">- équipement des enfants qui louent le matériel, au magasin « J&J Sport / RS Equipment », avec un enseignant et le surveillant- les autres enfants se rendent au téléski du Géant avec l'autre enseignant et les accompagnants

	<u>Retour</u>
16h00	rendez-vous au car
16h15	départ de la station
16h45env.	arrivée à Monthey, gare AOMC
- 5. Matériel :** Prévoir des habits adaptés (gants, bonnet, lunettes, ...) Prévoir un sac plastique pour le transport des chaussures de ski au domicile Aucun élève n'entre dans un véhicule sans l'autorisation de son maître. Préparez et réglez votre matériel personnel avant la première sortie !
- 6. Propreté :** Veillez à ce que les lieux de rassemblement restent toujours propres, à Monthey comme en station.
- 7. Repas :** Un enfant de Choëx ou un enfant qui serait seul à la maison essaie de s'arranger avec un camarade qui pourrait l'accueillir pour le repas. Dans le cas où aucun arrangement est possible, il peut pique-niquer (l'enfant amène son repas !) dans une salle à l'école puis se déplacer jusqu'au rendez-vous du départ, sous la surveillance d'un enseignant.
- 8. En station :** En arrivant, l'élève récupère son matériel et se rend vers le moniteur que son maître lui désigne.
En aucun cas il part seul ou avec un autre moniteur !
Le domaine skiable est limité à la Suisse et le ski hors piste est interdit.

9. Surveillance - assistance :

Une personne avec un natel se trouve toujours dans les environs de la buvette du tennis à côté du téléski du Géant tél. 024.477.19.92

10. Prix :

Gratuit ! La commune prend à sa charge les frais de déplacements, la location du matériel, l'engagement des moniteurs ESS, ...

11. Programme :

	lu	ma	je	ve	
12.01 – 13.01 –	15.01 –	(16.01)			C. Karagülle
19.01 – 20.01 –	22.01 –	(23.01)			E. Pinjoli / L. Monnet
26.01 – 27.01 –	29.01 –	(30.01)			I. Missiliez
02.02 – 03.02 –	05.02 –	(06.02)			S. Santoro / C. Marto
09.02 – 10.02 –	12.02 –	(13.02)			S. Rigoni
23.02 – 24.02 –	26.02 –	(27.02)			D. Catanese / J. Knubel
					D. Chuat / L. Monnet
					A. Jaccard
					M. Coutaz
					Réserve

Dates de réserve : à définir en fonction des conditions météorologiques et d'enneigement

En cas de temps incertain, vous pouvez écouter les bulletins d'information de Radio Chablais à 6h25, 6h55 et 7h25 qui communiquent la décision finale. (Ne pas téléphoner à Radio Chablais) ou consulter le site internet **www.epmonthey.ch menu -> pratique -> sorties d'hiver**

Si la semaine complète est renvoyée, les trois sorties de ski seront reportées à des dates ultérieures qui seront communiquées par le maître.

Nous souhaitons de la neige en abondance pour que les élèves puissent passer une belle semaine de ski et remercions les enseignants et les moniteurs pour leur précieuse disponibilité.

Sébastien Fracheboud
et la direction des écoles primaires

Remarque : L'enfant qui prend un goûter, le mettra dans un **petit** sac à dos ou une « banane » pour ne pas être gêné en skiant.